



Cher OM du radioclub,

Nous nous adressons à vous car vous êtes responsable dans un radioclub, et nous souhaitons faire un état des lieux de l'activité dans les clubs, car au-delà de sa propre station, le club est le premier lieu de rencontre des radioamateurs.

L'URC regroupe les radioclubs français et a pour objet la coordination et le développement des activités radioamateurs ; faciliter entre toutes les personnes les relations et les échanges ; étendre les connaissances ; susciter la formation et défendre les droits des radioamateurs.

Pour ce faire nous mettons à la disposition de tous, les moyens d'une association nationale. Nous avons à disposition des sites internet et des bulletins :

- Un site de news où vous pouvez annoncer vos activités avec des brèves. <http://www.news.urc.asso.fr/>
- Un site général qui accueille les réalisations qui ont un intérêt pour tous, avec des articles de fond. <http://www.site.urc.asso.fr/>
- Un forum en cours de création
- Un bulletin hebdomadaire F8URC auquel vous pouvez contribuer
- Un journal trimestriel que nous souhaitons relancer et auquel vous pourrez participer en tant que rédacteur
- Un service QSL national qui permet l'échange QSL entre tous sans distinction et gratuitement, avec publication en temps réel des QSL en attente. <http://www.site.urc.asso.fr/urchaut-2/services-1/138-qsl-en-attente.html>
- Une boutique accessible sur internet avec les diplômes et quelques fournitures, qui peuvent être étoffées au besoin de vos demandes spécifiques. <http://www.site.urc.asso.fr/urc-shop.html>
- Nous sommes aussi présents sur Twitter http://twitter.com/F8URC_news et Facebook <http://www.facebook.com/UnionRadioClubs>

L'URC s'est associée avec d'autres associations radioamateurs, le DR@F, l'AMSAT Francophone, l'ANTA et la FFBRA pour constituer le **Comité de Défense du Radioamateurisme**, nous sommes en relation avec l'administration et l'URC compte défendre ses positions :

- Reclassement des opérateurs de classe 2, en classe 1 (F1 et F4 en F5 et F8)
- Rétablissement de la classe 3 (F0)
- Création d'une classe novice reconnue par la CEPT
- Extension des droits pour la classe 3
- Possibilité de manipuler exceptionnellement une station sans licence (ARISS, Jamboree, démonstrations)
- Affectation de toutes les fréquences du RR aux radioamateurs
- Rétablissement de l'examen de CW facultatif
- Possibilité d'utiliser d'anciens indicatifs courts ou célèbres comme indicatifs spéciaux.

Pour réaliser ces objectifs, l'URC a besoin de tous les radioclubs et de toutes les bonnes volontés. Nous avons donc décidé, il y a maintenant plusieurs années, que l'adhésion d'un radioclub serait gratuite, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion sur le site. Mais nous sommes allés plus loin en accordant aux membres des radioclubs adhérents à l'URC, une adhésion préférentielle à 15 € au lieu de 25 €.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous, sur vos clubs pour promouvoir le radioamateurisme et nous souhaitons mettre en valeur votre travail. Nous mettons à votre disposition un questionnaire sur le site de l'URC <http://www.site.urc.asso.fr/urchaut-8/questionnaire-radioclub.html> afin de mieux connaître ce que vous faites et ainsi compléter la rubrique un « club près de chez vous ».

Nous vous remercions d'avance pour votre participation, pour la diffusion de ce message auprès de vos membres, nous savons pouvoir compter sur vous pour construire ensemble le radioamateurisme de demain, authentique et moderne.

Le conseil d'administration de l'URC